

La construction et la rénovation durables à la portée de tous

Soumettez-nous vos projets et trouvez votre expert !



La construction durable en Belgique

Les politiques européennes, nationales et régionales prévoient de réduire drastiquement la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ des bâtiments d'ici 2050 : une invitation à prendre les mesures adéquates sur le long terme. À Bruxelles, la Région vient de lancer la Renolution !

En Europe



- Le secteur de la **construction produit 33,5% de déchets** et consomme 33% des ressources naturelles, ce qui représente 40% de la consommation d'énergie. À cela s'ajoutent 36% des émissions de CO₂ et 16% de la consommation d'eau¹.
- En réduisant le volume des déchets et la consommation d'énergie, la construction circulaire² et durable diminue l'impact négatif sur l'environnement.

En Belgique

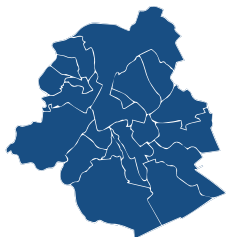


- **75% du bâti belge est antérieur à 1981**, date des premières normes relatives à l'efficacité énergétique du bâtiment.
- Amené à perdurer, le parc immobilier devrait faire l'objet de travaux de rénovation durable en vue d'une diminution de la consommation d'énergie.

¹ <http://ec.europa.eu/eurostat>

² Cf définition en page 11

À Bruxelles



- Entre 60 et 70% de la production de CO₂ à Bruxelles est due au chauffage des bâtiments. L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments contribue à diminuer le CO₂ et donc à limiter la hausse de température.
- Renolution est la nouvelle stratégie régionale de rénovation des bâtiments, dont l'objectif est d'atteindre un niveau moyen de performance énergétique des bâtiments (PEB) de C+ pour l'ensemble des logements bruxellois en 2050 au plus tard.

Définition

La construction durable peut être décrite comme l'édification de bâtiments présentant un équilibre :

- **écologique** : consommation d'énergie, d'eau, matériaux, production de déchets, biodiversité, etc. ;
- **social** : climat intérieur, accessibilité, sécurité, mobilité, etc. ;
- **économique** : coûts liés au cycle de vie, entretien, adaptabilité, etc.

Pour être considérés comme durables, les bâtiments doivent être économes en énergie et construits à l'aide de matériaux recyclés ou biosourcés, posséder un climat intérieur sain et confortable et être sûrs et accessibles.

Bénéfices collectifs et individuels

Attirés par les économies en perspective et convaincus des bienfaits pour l'environnement et la santé, de plus en plus de particuliers investissent dans la construction et la rénovation durables : un confort qui n'a pas de prix !

Votre habitation

Soucieux de l'avenir de la planète, des générations futures et de votre bien-être, vous souhaitez faire de **votre habitat un lieu qui vous ressemble, responsable et respectueux de vous et des autres**. Du choix des matériaux aux économies d'énergie, vous aspirez à un équilibre personnel, éthique et économique, une démarche qui ne laisse pas de place à l'improvisation.

Vos envies & ambitions

- **Faites-vous conseiller en amont** de votre projet : les erreurs dues à l'ignorance peuvent coûter cher, évitez-les en vous entourant des bonnes personnes.
- **Procédez par étapes** : réalisez les rénovations à votre rythme, selon vos moyens. Chaque gain énergétique compte.
- **Bénéficiez de primes** : chaque région propose des aides. Adressez-vous à Bruxelles Environnement et Homegrade si vous habitez la capitale.

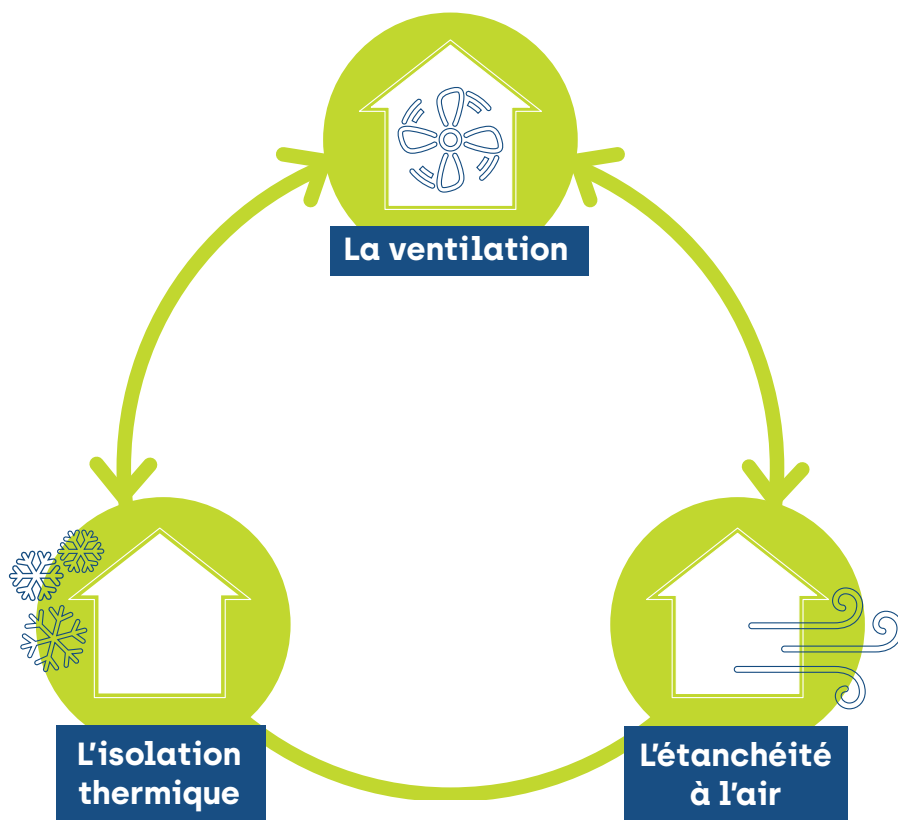
Votre bien-être

- **Éliminez l'excès d'humidité** de votre logis, à l'origine de problèmes respiratoires.
- **Ventilez**, l'air intérieur peut être 2 à 5 fois plus pollué que l'air extérieur.
- **Choisissez des solutions isolantes naturelles** pour une isolation optimale du bruit, de la chaleur (en été) et du froid (en hiver).
- **Préférez les produits de finition naturels** aux produits ordinaires dont certains sont toxiques au moment de la pose et le restent, inhalés au quotidien.



Les 3 piliers de la rénovation énergétique

La rénovation énergétique d'un bâtiment s'appuie sur une démarche globale composée de 3 piliers interdépendants.



La ventilation

- Elle se rapporte à la climatisation par refroidissement ou au chauffage, à la régulation de l'humidité et au taux de CO₂. Elle est essentielle pour renouveler un air intérieur saturé en polluants.
- Interdépendants, l'installation d'un système de ventilation et les travaux d'étanchéité à l'air doivent être menés simultanément.

L'isolation thermique

- L'isolation apporte un réel confort thermique à votre logement et par là, une meilleure conservation de votre bâtiment.
- Une bonne isolation de l'enveloppe du bâtiment réduit les coûts d'énergie. Elle peut faire l'objet de primes régionales ou d'une réduction sur votre emprunt auprès de votre banque.

L'étanchéité à l'air

- Si l'étanchéité à l'air évite les courants d'air et une entrée non contrôlée d'air froid, elle protège également la structure du bâtiment des moisissures, empêche l'assèchement de l'air ambiant en hiver et prolonge la fraîcheur des pièces en été.
- Une fente de 1 mm dans l'étanchéité à l'air peut occasionner une déperdition de chaleur presque 5 fois supérieure à celle provenant d'une étanchéité à l'air posée correctement. Tout est affaire de millimètre!

Le processus de rénovation

Encore une fois, les différentes étapes de la rénovation sont indissociables les unes des autres. Dès le stade de la conception, ayez une approche globale et détaillée du résultat final souhaité.



Source : Centre Scientifique et Technique de la Construction

Priorité des travaux

- **Travaux urgents** : Cet extrême peut déterminer l'ordre des rénovations. Ne perdez pas de vue le long terme afin de ne pas devoir démolir pour reconstruire.
- **Travaux temporaires** : Immédiats et peu coûteux, ils permettent d'économiser de l'énergie et s'avèrent rentables.
- **Travaux phasés** : La rénovation par étapes est encouragée pour les budgets limités.
- **Rénovation intégrale** : Toutes les mesures sont prises et exécutées simultanément, simplifiant la coordination des travaux.

Rénovez à coûts réduits

La construction et la rénovation durables ne sont pas réservées aux privilégiés ! Elles nous concernent tous et sont modulables dans la forme et la durée.

Procédez par étapes

Effectuez vos rénovations au rythme de votre budget. Commencez par l'enveloppe du bâtiment, à savoir le toit et le sol, les murs extérieurs, les fenêtres et les portes extérieures. L'enveloppe constitue le socle de votre habitation et est, en grande partie, responsable de l'isolation et de la qualité de l'air intérieur.

Mettez la main à la pâte !

Vous aimez faire les choses vous-même ? N'hésitez pas à vous lancer en vous faisant superviser par un.e architecte et/ou entrepreneur.e impliqués dans la construction durable. Ces dernier.e.s connaissent les propriétés des matériaux naturels et pourront vous conseiller efficacement.

Beaux matériaux et matériaux bio

Certains matériaux naturels vous sembleront plus chers que les classiques. Pensez au contexte global et évaluez leur origine (proximité, impact positif sur les transports, production locale) et leur qualité à long terme. De plus, leurs propriétés isolantes sont souvent supérieures à celles des produits ordinaires.

Pensez « seconde main »

Des magasins d'aubaines aux sites web, il existe un beau choix de matériel de construction de seconde main. Puisez dans les récupérations et encouragez l'économie circulaire!

Vérifiez les primes

Les primes disponibles en Région de Bruxelles-Capitale ont fusionné et sont maintenant regroupées sous l'appellation « Primes RENOLUTION ». Vous trouverez toutes les informations sur ces primes sur le site : www.renolution.brussels.

Définition

L'économie circulaire est un système de production et d'échange de biens et services qui vise à :

- augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources
- et à diminuer l'impact sur l'environnement
- tout en développant le bien être des individus.

Dans la mesure du possible, elle se développe à l'échelle locale en créant des chaînes de valeurs peu délocalisables.

Ce système s'applique au secteur de la construction.

Source : Programme Régional d'Économie Circulaire

Soumettez-nous vos projets et trouvez votre expert !

Vous avez un projet de construction ou de rénovation et ne savez pas par où commencer ?

- **Analysez votre bâtiment**
Faites appel aux certificateurs PEB agréés pour relever les points forts et les faiblesses de votre projet.
- **Documentez-vous à propos des aides financières**
Des primes et incitants sont mis en place par la Région de Bruxelles-Capitale pour vous aider à tendre vers une plus haute performance énergétique du bâti. Des coups de pouce financiers sont là pour alléger votre facture globale.
- **Contactez un architecte si nécessaire**
Votre projet de rénovation nécessite l'intervention d'un architecte quand :
 - vous modifiez l'enveloppe du bâtiment : aspect, matériaux, volume... ;
 - vous intervenez sur sa structure : murs porteurs, planchers, poutres... ;
 - l'affectation ou le nombre de logements d'un immeuble sont modifiés.
- **Soumettez-nous vos projets**
Faites-nous part de votre projet via la plateforme rebuild brussels.
Nous relayerons votre demande aux professionnels de notre réseau qui prendront contact avec vous.

Vous avez accès à toutes ces informations dans le Guide de la Rénovation de rebuild.brussels: www.rebuild.brussels

Bon travail !



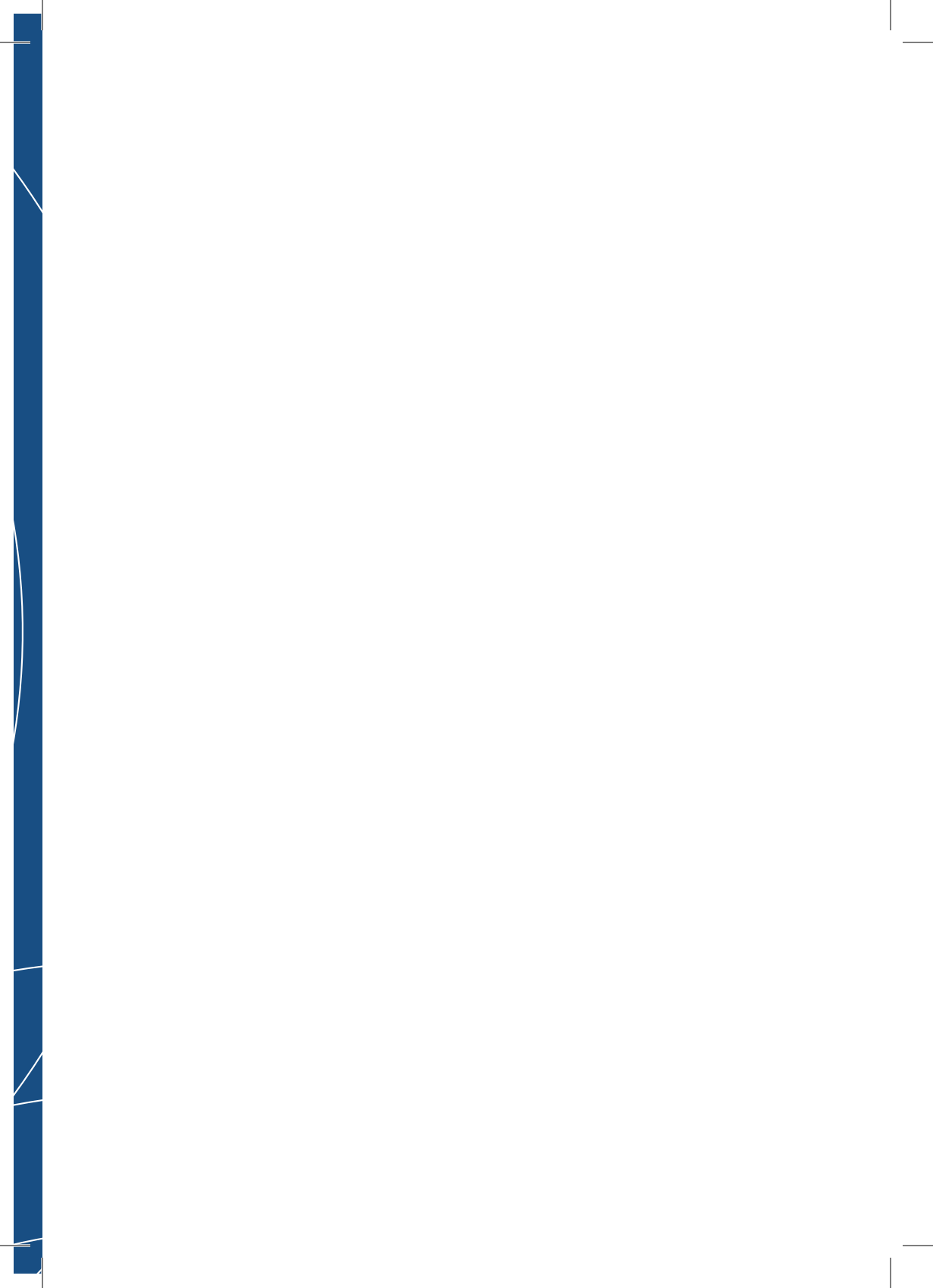
A series of horizontal dotted lines for handwriting practice, consisting of 20 lines spaced evenly down the page.

ecobuild.brussels

ecobuild.brussels est l'un des six clusters sectoriels de hub.brussels. Il rassemble depuis 2006 les professionnels de la construction et rénovation durables à Bruxelles.

Nos missions sont les suivantes :

- **Mettre en relation**
Créer une dynamique entre tous les acteurs de l'écosystème en vue de favoriser les synergies et d'initier de nouvelles opportunités publiques ou privées.
- **Valoriser**
Mettre en valeur ses membres et contribuer à leur visibilité au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, en Belgique et à l'international.
- **Inspirer**
Communiquer sur des pratiques innovantes, en faciliter le partage auprès des acteurs pour les aider à développer leur projet entrepreneurial et adapter leur modèle d'affaires.
- **Accompagner**
Soutenir le développement économique des entreprises bruxelloises.
- **Structurer**
Stimuler et faciliter les échanges entre acteurs de l'écosystème (institutionnels, académiques et entreprises) à travers un « Advisory board » et des groupes de travail.



ecobuild.brussels

Chaussée de Charleroi 110
B-1060 Bruxelles
T. +32 2 422 00 20
ecobuild@hub.brussels
www.ecobuild.brussels

